



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F - 75231 PARIS CEDEX 05

Secrétariat général

Tél. (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. smf@smf.emath.fr

Publications

Tél. (33) 01 44 27 67 99
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. publications@smf.emath.fr

Comptabilité

Tél. (33) 01 44 27 67 98
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. comptabilite@smf.emath.fr

Diffusion

Maison de la SMF
Case 916 – Luminy
F - 13288 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. (33) 04 91 26 74 64
Fax : (33) 04 91 41 17 51
Mél. abonnements@smf.emath.fr

PV du Conseil d'Administration de la SMF du 15 mars 2019

Présents : F. Bayart, H. Biermé, G. Bourgeois, R. Danchin, D. Dos Santos, A. Ernoul, J. Germoni, A. Grigis, F. Klopp, G. Monna, S. Monniaux, L. Nyssen, M. Puel, B. Rémy, M. Romagny, C. Ropartz, S. Seuret, J.-P. Tual, S. Vaienti et M. Zani.

Invités : P. Foulon.

Excusés : J. Buzzi, J.-R. Chazottes, F. Hélein, C. Lacour et L. Moser.

1- Approbation du PV du CA du 17 novembre 2018

Le PV du CA du 17 novembre est approuvé par 17 oui et 2 abstentions.

2- Vie de la communauté et de la SMF

2.1- Adhésions SMF : il y a actuellement 1200 adhésions 2019 (chiffre comparable à celui de l'an dernier à la même époque). Pour rappel, il y a eu au 1783 adhésions en 2018. S. Seuret propose de garder les mêmes tarifs de cotisation pour 2020.

Le principe de ne pas augmenter les tarifs des cotisations pour 2020 est adopté à l'unanimité.

2.2- Statut : S. Seuret rappelle brièvement que les changements des statuts de la SMF visent à autoriser le vote électronique et la suppression du nombre de mandats à la présidence de la SMF (ces mandats étant de toute manière limités par le nombre de 2 mandats consécutifs au CA). Après l'AG de juin 2018 et l'AG extraordinaire de septembre 2018 où cette demande a été présentée et votée, la demande a été envoyée au service compétent du ministère de l'intérieur le 15 octobre 2018. Le 14 janvier (sachant qu'au bout de 3 mois « silence vaut accord »), la secrétaire de la SMF a été informée que la demande n'avait pas été envoyée au bon service (leur site web n'était pas à jour). Un nouvel envoi a eu le lien le 18 janvier. Au prix de nombreux appels téléphoniques, S. Seuret a obtenu l'information que la demande ne pouvait pas être acceptée en l'état car ne respectait pas la nouvelle réglementation sur les associations, ... en vigueur depuis le 20 juin, donc après la présentation de la demande à la première AG. Afin que cette demande de changement soit tout de même prise en compte, la SMF se fait conseiller bénévolement par un spécialiste du droit associatif et est en pour-parlers avec le ministère de l'intérieur (bureau des associations).



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F - 75231 PARIS CEDEX 05

Secrétariat général

Tél. (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. smf@smf.emath.fr

Publications

Tél. (33) 01 44 27 67 99
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. publications@smf.emath.fr

Comptabilité

Tél. (33) 01 44 27 67 98
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. comptabilite@smf.emath.fr

Diffusion

Maison de la SMF
Case 916 – Luminy
F - 13288 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. (33) 04 91 26 74 64
Fax : (33) 04 91 41 17 51
Mél. abonnements@smf.emath.fr

2.3- Refonte du système informatique : le nouveau système a été mis en ligne le 6 décembre 2018. Pendant les 15 jours précédents, il a fallu basculer en interne 7 000 clients, 1 300 pages web du site smf.emath.fr, plus de 3 000 publications et plus de 20 000 pages de l'ancien site smf4.emath.fr, *sans perdre aucune information*. Après quelques petites turbulences, la situation s'est stabilisée en mi-janvier, et il a fallu faire face à un afflux de cotisations (le lancement des cotisations 2019 ayant été retardé) et d'abonnements, tout en apprenant les nouveaux outils de gestion du site.

Le nouveau site web a été bien accueilli par les adhérents (peu de critiques envoyées), et le trafic est, pour l'instant, supérieur à ce qu'il était auparavant (70 000 pages vues par semaine et 10 000 visiteurs uniques par mois, contre 50 000 et 20 000 par mois auparavant). Pour faire des statistiques plus précises sur la consultation des pages, il est prévu d'installer Google Tag Manager.

Dans les semaines qui viennent, on prévoit d'importer les numéros de la Gazette antérieurs à 2009, et les fascicules des Annales de l'ENS antérieurs à 2007.

2.4- Assemblée générale des sociétés savantes : fondée par P. Lemaire et O. Berné (initiateurs de la marche pour les sciences), cette assemblée a pour but de rendre audible la parole scientifique dans les media. Elle comporte un noyau de 9 sociétés savantes (dont la SMF). S. Seuret soumet à l'approbation du CA un projet de charte pour cette assemblée générale.

Le projet de la charte des sociétés savantes est adopté à l'unanimité.

2.5- ICM : afin de discuter de l'opportunité d'une candidature française en 2026, une réunion a eu lieu le 10 janvier à l'INSMI, en présence de représentants de l'INRIA, de la SFdS, de la SMAI, de la SMF, de l'INRIA et de l'Académie. Un consensus s'est dégagé autour d'une nouvelle candidature, mais avec une autre dynamique que pour la candidature à l'ICM 2022, visant à faire participer davantage la communauté mathématique. C'est l'INSMI qui va porter le projet, il y aura un comité de candidature géré par le CNFM et un comité de pilotage avec les organisations mentionnées ci-dessus. Le comité de candidature va diffuser prochainement une lettre d'intention d'environ une page expliquant l'intérêt d'une candidature française pour la société, la revalorisation du doctorat et la place des mathématiques dans l'enseignement pour tous.

2.6- Nominations : G. Besson est proposé comme secrétaire du Conseil Scientifique de la SMF ; D. Picard et J. Delon sont pressenties pour y entrer.

Les nominations de G. Besson, D. Picard et J. Delon au conseil scientifique sont adoptées à l'unanimité.

C. Garban, C. Guillarmou et E. Moulines sont proposés pour entrer au comité de rédaction d'Astérisque.

Les nominations de C. Garban, C. Guillarmou et E. Moulines au Comité de rédaction d'Astérisque sont adoptées à l'unanimité.

Il est prévu d'y faire entrer aussi quelques collègues étrangers.

2.7- Frais d'inscription des étudiants : une tribune cosignée par quelques sociétés savantes (dont la SMF et la SMAI) a été publiée dans le monde en décembre 2018, mais il n'y a pas unanimité dans la communauté scientifique, sur l'attitude à adopter. Du côté du ministère, peu d'évolution sur le sujet.

2.8- Financement de la recherche : des sociétés savantes ont écrit un texte (non publié) à l'automne dernier, qui a beaucoup circulé. Le constat est qu'il manque 5 milliards d'euros annuels d'investissement national dans la recherche. Il s'en est suivi plusieurs rencontres avec la députée A. De Montchalin, portant sur la programmation pluri-annuelle de la recherche française, avec hausse du budget, à partir de 2021. Ce projet a été officialisé en février, à l'occasion des 80 ans du CNRS, et 3 groupes de travail (qui utiliseront les résultats remontés par l'assemblée générale des sociétés savantes via des sondages) ont été mis en place. Ces groupes de travail portent respectivement sur la recherche sur projet, l'attractivité des emplois et des carrières scientifiques, et l'innovation et la recherche partenariale.

2.9- Droits humains : en Turquie, 279 universitaires ont été jugés entre le 5/12/17 et 26/09/18, avec des peines de prison allant jusqu'à 15 mois pour 27 d'entre eux. En particulier, A. Berkman (1ère présidente de la SMT, et Vice-Présidente de l'EMS) a été arrêtée. E. Macron a promis de discuter de son cas avec R. Erdogan, mais la SMF est sans nouvelles. Une tribune dans la Gazette reprendra son témoignage et donnera une traduction française de la plaidoirie. Une autre mathématicienne turque a été condamnée le 21 février à 27 mois de prison.

2.10- Autres :

- le Prix Leelavati 2018 a été remis à Ali Nesin pour son « village des mathématiques » en Turquie (et des livres de la Cellule de Marseille ont été donnés) ;
- le 3/02/2019 a eu lieu l'ouverture de la bibliothèque scientifique « Ibnî Oumar Mahmat Saleh » à Ndjamena au Tchad, à l'occasion du 11ème anniversaire de sa disparition.

3- Publications

3.1- Avancement des publications : La nouvelle secrétaire de publication, O. Boubakeur, donne entière satisfaction, et il a été décidé



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F - 75231 PARIS CEDEX 05

Secrétariat général

Tél. (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. smf@smf.emath.fr

Publications

Tél. (33) 01 44 27 67 99
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. publications@smf.emath.fr

Comptabilité

Tél. (33) 01 44 27 67 98
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. comptabilite@smf.emath.fr

Diffusion

Maison de la SMF
Case 916 – Luminy
F - 13288 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. (33) 04 91 26 74 64
Fax : (33) 04 91 41 17 51
Mél. abonnements@smf.emath.fr

de renouveler sa période d'essai pour 4 mois. Son arrivée a permis de remettre à plat tout le processus de gestion éditoriale. Par exemple, on dispose désormais d'un planning détaillé du calendrier des sorties des articles et des livres. Le travail conjoint d'O. Boubakeur et de F. Bayart a permis de résorber tous les retards de 2018, sauf celui des *Mémoires de la SMF*, faute de texte accepté fin 2018. Néanmoins, le dernier numéro de 2018 va pouvoir sortir très prochainement, en même temps que le premier numéro 2019. Le backlog pour *Astérisque* et *les Mémoires* commence à se reconstituer, et on peut croire que la SMF respectera ses délais de publications en 2019.

En ce qui concerne les collections de livres de la SMF, on table sur au moins deux volumes pour *Documents Mathématiques*, et deux ou trois volumes pour *Panoramas et Synthèses* et *Cours spécialisés*.

B. Rémy souligne que les « Etats de la Recherche » ne suffisent pas à alimenter la collection *Panoramas et Synthèses* car ne donnent pas lieu de façon systématique à une production de notes publiables. Une possibilité à l'étude est d'y faire éditer aussi certains cours liés aux trimestres thématiques de l'IHP.

3.2- Ventes : S. Monniaux nous informe que l'université d'Harvard souhaite compléter sa collection d'*Astérisque*. Cela sera fait à l'aide du stock de la Cellule de Marseille, pour un montant total d'environ 5 000 €.

F. Bayart nous informe de la poursuite de la baisse du nombre d'abonnements papier en 2018, dans toutes les collections. Pour éviter le stockage et les coûts inutiles (e.g. 450 *Mémoires de la SMF* imprimés en 2018 pour moins de 250 vendus), il faut réduire de façon drastique le nombre d'impressions.

3.3- Tarifs 2020/2021 : outre le coût inutile du trop grand nombre d'impressions papier, il faut faire face à diverses augmentations comme, par exemple, à celle de la composition des *Bulletins* de la SMF suite au changement de composeur, ou des frais d'envoi par la poste. F. Bayart souligne par ailleurs quelques bizarreries dans les réductions accordées aux adhérents ou aux diffuseurs (typiquement, elles ne s'appliquent pas au frais de port). Pour une meilleure rentabilité sans grosse augmentation des tarifs, voici les propositions de F. Bayart :

- Abonnements électroniques 2020 :

- Augmentation de 5 euros pour le Bulletin.
- Tarifs inchangés pour les *Mémoires* et *Astérisque*
- Augmentation de 2% pour la RHM et les *Annales*

- Abonnements électroniques 2021 :

- Augmentation de 5 euros pour le Bulletin.
- Augmentation de 2% pour les autres revues.

- Suppléments papier



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F - 75231 PARIS CEDEX 05

Secrétariat général

Tél. (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. smf@smf.emath.fr

Publications

Tél. (33) 01 44 27 67 99
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. publications@smf.emath.fr

Comptabilité

Tél. (33) 01 44 27 67 98
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. comptabilite@smf.emath.fr

Diffusion

Maison de la SMF
Case 916 – Luminy
F - 13288 MARSEILLE CEDEX 09

Tél. (33) 04 91 26 74 64
Fax : (33) 04 91 41 17 51
Mél. abonnements@smf.emath.fr

- Augmentations lissée sur deux ans (2020 et 2021).

- Frais de port

- Augmentation de 20% en 2020.
- Augmentation de 2% en 2021.

A partir de 2020, les frais de port seront intégrés dans les remises accordées aux libraires, diffuseurs et adhérents.

On favorisera au maximum les envois groupés pour limiter les frais de port.

La politique des tarifs des publications pour 2020 et 2021 est approuvée à l'unanimité.

3.4- Appel d'offre « Science ouverte » : cet appel d'offre qui permet (entre autres) de subventionner des journaux ou des collections de livres afin de les rendre accessibles gratuitement va être publié dans les mois qui viennent. Sachant que ces subventions ne sont pas pérennes, il semble plus prudent de s'engager uniquement sur les collections de livres.

3.5- Rencontre avec l'Académie des Sciences : E. Ghys fait part à la SMF du souhait de l'Académie des Sciences de sortir les Notes au CRAS d'Elsevier, afin de se mettre en conformité avec le discours qu'elle tient sur la diffusion des connaissances. Une question analogue se pose pour les Annales de l'IHP (dossier suivi par S. Benzoni).

4- Événements SMF

4.1- Nouveau cycle de conférences : la première conférence du cycle « Mathématiques étonnantes » est programmée le 16 avril à Jussieu. Le thème retenu par R. Barbulescu (CNRS) et S. Canard (Orange) est « Hackers et équations diophantiennes ». Ces conférences consistent à faire parler ensemble un ingénieur et un chercheur pour illustrer l'importance des mathématiques dans les applications.

La conférence d'après est prévue le 1er octobre à Orsay et portera sur les Neurosciences. On espère ensuite une conférence hors Ile-de-France, en décembre.

Plusieurs voix suggèrent que la conférence soit filmée afin qu'elle puisse être diffusée aux étudiants et montrer au grand public à quoi les mathématiques peuvent servir.

Du côté du cycle « un texte, un mathématicien », les conférences d'I. Daubechies (BnF) et de D. Gaboriau (Clermont-Ferrand) ont connu un grand succès.



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F - 75231 PARIS CEDEX 05

Secrétariat général

Tél. (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. smf@smf.emath.fr

Publications

Tél. (33) 01 44 27 67 99
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. publications@smf.emath.fr

Comptabilité

Tél. (33) 01 44 27 67 98
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. comptabilite@smf.emath.fr

Diffusion

Maison de la SMF
Case 916 – Luminy
F - 13288 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. (33) 04 91 26 74 64
Fax : (33) 04 91 41 17 51
Mél. abonnements@smf.emath.fr

4.2- Concours SMF junior : 39 équipes ont participé et ont déposé 191 réponses. Les trois premiers prix ont été attribués sur la base du score obtenu, et quatre prix spéciaux ont été décernés à des équipes ayant apporté une solution particulièrement élégante ou originale à l'un des problèmes proposés. Après report, la remise des prix a finalement eu lieu le 2 février 2019 à l'IHP, en présence d'une soixantaine de personnes. Toutes les équipes primées étaient représentées.

L'ensemble du processus (des premières réunions de préparation jusqu'à la remise des prix) a duré environ un an. De ce fait, on table sur une 3ème édition du concours en 2020 (on recherche des bonnes volontés...)

5- Enseignement

5.1- Réforme du bac : En dépit des assurances données par J.-M. Blanquer et C. Villani, les mathématiques en 1ère ne sont enseignées qu'à travers un module de spécialité de 4 heures par semaine ne prenant pas en compte le profil très hétérogène des étudiants qui seront amenés à le suivre : futurs scientifiques, mais aussi élèves se destinant aux SES, à la médecine ou à la biologie. Un élève ne prenant pas la spécialité mathématiques en 1ère va se fermer beaucoup de portes, mais s'il la prend alors que son niveau est insuffisant, il se retrouvera en situation d'échec, et pourrait abandonner les mathématiques en terminale. Le module « d'enseignement scientifique » ne compense pas ce trou dans la formation.

En terminale, un élève aura le choix entre ne pas faire de mathématiques du tout, prendre l'option « mathématiques complémentaires » (3 heures par semaine), la spécialité mathématiques (6 heures) éventuellement complétée par « mathématiques expertes » (3 heures). Dans tous les cas, le prérequis obligatoire est d'avoir suivi la spécialité mathématiques en 1ère.

D'après les projections pour la rentrée prochaine, en filière générale 70 % des élèves suivront encore un enseignement de mathématiques en terminale, au lieu de 85 % actuellement, avec une très grande hétérogénéité suivant les lycées et les départements.

Un message lénifiant de F. Vidal laisse entendre que l'Université proposera des modules permettant de combler d'éventuelles lacunes en mathématiques pour les étudiants en ayant besoin pour leur cursus dans le supérieur.

Afin de faire évoluer la position du MEN, l'APMEP et la SMF mènent une action commune en proposant un « module de réconciliation » de mathématiques de 2 heures par semaine dans le tronc commun et le dédoublement de la spécialité « Mathématiques » de la classe de 1ère. L'APMEP a été reçue par Villani-Torossian puis V. Stamek (cabinet du ministre).



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F - 75231 PARIS CEDEX 05

Secrétariat général

Tél. (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. smf@smf.emath.fr

Publications

Tél. (33) 01 44 27 67 99
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. publications@smf.emath.fr

Comptabilité

Tél. (33) 01 44 27 67 98
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. comptabilite@smf.emath.fr

Diffusion

Maison de la SMF
Case 916 – Luminy
F - 13288 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. (33) 04 91 26 74 64
Fax : (33) 04 91 41 17 51
Mél. abonnements@smf.emath.fr

Revue de presse sur le sujet : E. Ghys (Le Monde), dossier dans Le Parisien, article du Monde le 15 mars et interview de S. Seuret sur Europe 1.

5.2- Formation des enseignants : conformément à la mission Torossian-Villani, des référents ont été désignés pour former en mathématiques les professeurs des écoles. Dans le second degré, les « Labomath » sont destinés à faire de la formation continue entre pairs et par des interventions extérieures.

Après de nombreux atermoiements, le concours de CAPES est placé en M2, et les nouvelles maquettes du Master MEEF ne sont finalement exigées que pour septembre 2020. De ce fait, les étudiants M1 MEEF de 2019 suivront le système actuel, et ceux de 2020 passeront le concours en 2022. La question du concours de 2021 ne semble pas avoir été tranchée. De nombreuses autres interrogations subsistent : le contenu du concours, les épreuves, la formation des stagiaires et comment concilier stage avec mémoire et concours la même année.

Le gouvernement a aussi décidé de recruter des AED (assistants d'éducation) à raison de 8 heures par semaine parmi les étudiants qui envisagent de passer les concours de l'enseignement.

5.3- Année des mathématiques : aura lieu dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'Education Nationale et le CNRS (signé le 14 mars 2019), afin de soutenir la mission mathématique. L'INSMI va demander à ses DU d'organiser des formations pour les enseignants du secondaire, entre janvier et avril 2020. L'année des mathématiques va officiellement être lancée le 2 octobre (à la Sorbonne) et se terminera au Grand Forum des maths vivantes à Lyon (13-16 mai 2020).

Le lancement de l'année des mathématiques est une excellente motivation pour refaire une brochure « zoom des mathématiques », en collaboration avec la SMAI, la SFdS, etc, et le soutien de la DGESCO et du CNRS.

6- CIRM

6.1- Logements : le 10 décembre, alors que le chantier était quasiment terminé, de nouvelles pièces ont été demandées pour la validation du permis de construire. La DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) a prétexté la non validation du permis modifié pour annuler (au dernier moment) sa visite prévue le 20 janvier (après plusieurs reports). Le permis modificatif a finalement été signé le 27 février, et la commission de sécurité doit passer le 18 mars afin d'autoriser l'ouverture de l'hôtel au public.

6.2- Bâtiments : les travaux d'extension des bâtiments avancent bien, et leur livraison est prévue pour fin mai (mobilier compris). L'installation de l'équipement audiovisuel et numérique sera faite en juin.



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F - 75231 PARIS CEDEX 05

Secrétariat général

Tél. (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. smf@smf.emath.fr

Publications

Tél. (33) 01 44 27 67 99
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. publications@smf.emath.fr

Comptabilité

Tél. (33) 01 44 27 67 98
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. comptabilite@smf.emath.fr

Diffusion

Maison de la SMF
Case 916 – Luminy
F - 13288 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. (33) 04 91 26 74 64
Fax : (33) 04 91 41 17 51
Mél. abonnements@smf.emath.fr

6.3- Restaurant : devrait être réceptionné fin mars. La commission de sécurité passera début avril, ce qui permettra normalement d'ouvrir la salle de restaurant en avril, avec la nouvelle cuisine.

6.4- Quelques chiffres : 28 entreprises travaillent en même temps sur le chantier ! Les travaux d'extension n'ont pas rebuté les participants au CIRM : il y a 4666 inscriptions prévues en 2019, contre 3421 en 2018.

6.5- Ressources humaines : le Directeur Général des Services actuel (G. Peytard) est affecté officiellement au CIRM. Afin de remplacer M. Milton, gestionnaire financière du CIRM depuis 37 ans qui partira à la retraite en juillet, un appel à candidature pour une assistante de gestion a été lancé. Il faudra notamment qu'elle travaille avec le nouveau logiciel de gestion hôtelière.

6.6- Labex : le labex Archimède été renouvelé à hauteur de 16 M€ sur 10 ans, et doit aboutir à la création d'un Institut Archimède porté par l'Université Aix-Marseille, au sein d'une IDEX. Le dossier de renouvellement contenait une demande de soutien pour le CIRM afin, notamment, d'organiser des Masterclass internationales. Le Labex Carmin, quant à lui, a été prolongé pour 5 ans, mais à budget constant.

7- Votes et décisions

- Le PV du CA du 17 novembre 2018 est adopté à l'unanimité moins deux abstentions.
- Le principe de ne pas augmenter les tarifs des adhésions en 2020 a été approuvé à l'unanimité.
- Les nominations proposées au paragraphe 2 pour le CS de la SMF et le comité de rédaction d'Astérisque sont approuvées à l'unanimité.
- Approbation à l'unanimité de la charte des sociétés savantes.
- Politique des tarifs des publications SMF approuvée à l'unanimité.

8- Tâches

- B. Rémy enverra la lettre d'intention pour la candidature à l'ICM 2026, pour avis du CA, au cours de la semaine du 18 mars.
- Diffuser le sondage sur le fonctionnement de la recherche au sein de la communauté et inciter les collègues à y répondre.
- M. Puel et M. Zani acceptent de participer à la conception de la nouvelle version de « zoom des mathématiques ».